

CAP PROELEC
Tâches – compétences – savoirs
Relatifs à la BTB et HTA

Extrait du RAP

F2 REALISATION

- Sur une installation haute tension (domaine HTA) ou basse tension (domaine BTB) préalablement consignée

- T2.11 **Poser** les équipements électriques selon les exigences du dossier technique.
T2.12 **Percer** tout type de matériaux et tout type de supports et accessoires.
T2.13 **Fixer** tout type de supports et accessoires.
T2.14 **Dérouler** tout type de conducteurs (fils et câbles).
T2.15 **Rendre compte** de son activité oralement et **renseigner** par écrit les documents préétablis.

Extrait du RCDP

Référentiel de Certification du Domaine Professionnel		
Capacités	Fonctions	Compétences
C2 EXÉCUTER Basse Tension Domaine BTB Haute Tension Domaine HTA	ORGANISATION RÉALISATION	<p>C2-19 : Préparer les matériels et Organiser son poste de travail.</p> <p>C2-20 : Identifier les matériels électriques, les canalisations, les conducteurs.</p> <p>C2-21 : Accomplir les opérations mécaniques mettant en œuvre l’outillage adapté à des sections d’un ouvrage du domaine de la BTB ou de la HTA (maximum 120 mm²).</p> <p>C2-22 : Mettre en forme des conducteurs de sections adaptées au domaine de la BTB ou de la HTA (maximum 120 mm²).</p> <p>C2-23 : Effectuer le raccordement d’un départ ou d’une arrivée BTB ou HTA.</p> <p>C2-24 : Apposer le repérage normatif.</p>

Référentiel des Activités Professionnelles	Référentiel de Certification du Domaine Professionnel		
Tâches	Capacités	Fonctions	Compétences
T1.4, T1.5, T1.6	C2 EXÉCUTER Domaine BTB et HTA	ORGANISATION	C2-19 : Préparer et Organiser
T2.11 à T2.14		RÉALISATION	C2-20 : Identifier C2-21 : Exécuter C2-22 : Mettre en forme C2-23 : Effectuer C2-24 : Apposer

C2 – EXÉCUTER

Sur une partie d'installation basse tension (*domaine BTB*) ou haute tension (*domaine HTA*) préalablement consignée

Compétences	Conditions	Indicateurs
<p><u>ORGANISATION :</u></p> <p>C2-19 : Préparer les matériels et Organiser son poste de travail.</p>	<p>A partir du dossier technique d'une installation ou d'un équipement professionnel :</p> <p>On donne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le support de réalisation, - La documentation technique, - Les matériels nécessaires à l'exécution de l'opération, - Les outillages appropriés et leurs conditions d'emploi, - Les méthodes de câblage et les techniques de connexion, - Les consignes relatives à la sécurité des personnes et des biens, - Les plans d'implantation, - Les normes et les prescriptions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les matériels sont conditionnés en fonctions des recommandations et des prescriptions des constructeurs. - Le balisage du poste est fidèle à la réglementation et aux consignes de sécurité.
<p><u>REALISATION :</u></p> <p>C2-20 : Identifier les matériels électriques, les canalisations, les conducteurs.</p> <p>C2-21 : Accomplir les opérations mécaniques mettant en œuvre l'outillage adapté à des sections d'un ouvrage du domaine de la BTB ou de la HTA (maximum 120 mm²).</p> <p>C2-22 : Mettre en forme des conducteurs de sections adaptées au domaine de la BTB ou de la HTA (maximum 120 mm²).</p> <p>C2-23 : Effectuer le raccordement d'un départ ou d'une arrivée BTB ou HTA.</p> <p>C2-24 : Apposer le repérage normatif.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments ont été identifiés. - La mise en œuvre de l'outillage est conforme aux recommandations du constructeur. - Les règles de sécurité sont respectées. - Les résultats obtenus répondent fidèlement aux exigences de l'ouvrage. - Les contraintes techniques et dimensionnelles sont respectées. - Les contraintes techniques sont respectées. - Les éléments sont identifiés conformément au schéma donné.

Extrait du RCDP (savoirs)

Connaissances (Notions et concepts)	Limites de connaissances (Exigences)	Niveau de maîtrise			
S1.3 : DISTRIBUTION		1	2	3	4
<i>S L T Haute tension</i>	- Différents types de schémas.				

Connaissances (Notions et concepts)	Limites de connaissances (Exigences)	Niveau de maîtrise			
S1.4 : COMPTAGE / TARIFICATION		1	2	3	4
<p><i>Différents types de comptage :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Actif (HT et BT). • Réactif (HT et BT). 	- Nécessité et limites des comptages en HT et en BT (Transformateur de courant et Transformateur de tension).				

● Finalités de l'épreuve :

Cette épreuve doit permettre de vérifier que le candidat a acquis les compétences en matière de réalisation et de mise en service d'une installation (courants forts et courants faibles) du domaine habitat et tertiaire ou d'un équipement (courants forts et courants faibles) du domaine industriel.

● Contenu de l'épreuve :

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences repérées C2 et C3 dans le référentiel de certification et des savoirs technologiques qui leur sont associés. **En particulier, les situations professionnelles proposées pour l'évaluation permettront de valider les capacités C2.19 à C2.24.**

● Évaluation :

On prendra plus particulièrement en compte :

- le façonnage des éléments,
- la pose et la fixation des supports des canalisations et des appareillages,
- la qualité du câblage,
- le respect des règles de sécurité,
- le respect des consignes,
- la mise en service.

Évaluation par épreuve ponctuelle :

Épreuve pratique d'une durée de **7 heures**.

Épreuve écrite d'une durée de **1 heure** pour la VSP.

Évaluation par contrôle en cours de formation

Les situations de travail proposées permettent l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés. Un professionnel au moins y est associé. Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les professeurs ou formateurs de l'établissement.

Chaque situation fait l'objet d'une note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s) qui composent le groupe des correcteurs.

La note finale est proposée au jury.

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation :

- Pour la première situation : dans l'établissement de formation au cours de la deuxième année de la formation (troisième trimestre), **coeff. 4**.
- Pour la seconde situation : au cours de la période de formation en milieu professionnel : **coeff. 4**. L'évaluation de l'ensemble des compétences s'appuie sur des situations professionnelles clairement identifiées dans le livret de formation et des critères établis sur la base du référentiel. Cette évaluation est complétée par un entretien. Il est organisé en associant un professeur d'enseignement professionnel, un professeur d'enseignement général et le tuteur ou le maître d'apprentissage. Celui-ci se décompose en cinq minutes de présentation de son travail en entreprise et 10 minutes d'échange.

Voir document sur recommandations CAP PROELEC (Pdf)